

CONSEIL SCIENTIFIQUE DU JEUDI 6 JUIN 2013 Université Paris-Sud –Bâtiment 301 - Salle Décanat

Présents : BOURNEL Arnaud, CAER Charles, CANVA Mickael, CASSAN Eric, DE LUSTRAC André, SOCILIU Mihai (Remplaçant de M. ALLANO Sylvain), DUC Gilles, FLEURY Gilles, FROUIN Vincent (Remplaçant de M. MANGIN Jean-François), GINEFRI Jean-Christophe, LAMBERT Marc (Remplaçant de M. NICULESCU Silviu), MARCHAND Claude, MOREAU Olivier, MULLER Serge, NAGLE Julien, NASSIF Younane, PERRIN Jérôme, RETAILLEAU Sylvie, SCHMITT Benoît, STEPHEN Laurence, VEQUE Véronique.

Excusés : BOUILLAULT Frédéric, BOURDA Yolaine, DARRASSE Luc, ROUSSET Sylvie.

Absent : DEGURSE Jean-François, JOURNEAUX Antoine, MASSIOT Inès, PATILLON Jean-Noël, TARDIEU Marion.

Début de séance : 14h

- Présentation par V. Vèque, Directrice de l'ED avec projection de diapos (fichier ci-joint).
- L'Ecole Doctorale STITS est co-accréditée entre Paris Sud et Supélec depuis 2009.
- Parmi les laboratoires rattachés à notre ED, le LPN et l'IEF fusionneront prochainement.
- V.VEQUE insiste sur la répartition des doctorants par thème (Diapo. 32).
- Procédure des dépôts des sujets et jury d'attribution des contrats doctoraux. L'E.D. gère environ 200 sujets. Le sujet doit être validé par le directeur d'Unité. Puis le Directeur doit établir un classement. La prochaine réunion concernant le jury aura lieu le jeudi 13 juin 2013.
- Intervention d'Eric Cassan, Correspondant HDR de l'ED STITS.
Il est rappelé qu'une dérogation HDR peut être attribuée exceptionnellement pour un chercheur afin qu'il encadre un thésard pour 1 an. Mais celui-ci s'engage à soutenir son HDR à la fin de la thèse.
- Formations. Le catalogue formation est en commun entre PSUD et SUPELEC (Diapo. N°56)
- Devenir des docteurs
 - Il est à noter que le salaire d'un post-doc est négociable.
- Jury d'attribution des contrats doctoraux 2013
 - Un contrat PSUD sera attribué à un jeune chercheur par l'E.D.
- Changement de discipline : il est prévu de délivrer en 2014 des doctorats dans 5 disciplines différentes, car la discipline « Physique » ne convenait pas à certains docteurs. Des modifications étaient faites « manuellement » par exemple pour la télécommunication.

Vote - sujet : Accepter la demande de rattachement de l' IFP EN à L'E.D. STITS
Un avis favorable a été voté à l'unanimité. (21 voix sur 21 participants).

Conclusion :

On discute des futures réunions du conseil, de leur contenu et de leur périodicité. Les membres du conseil souhaitent se réunir annuellement, afin de faire le bilan sur l'année écoulée. Par exemple, financement des doctorants en tenant compte des 36 mois (cela sera-t-il respecté)

Proposition pour la prochaine réunion en janvier 2014 sur l'avenir Paris-Saclay.
(A noter qu'une réunion « exceptionnelle » pourra avoir lieu si le besoin).

La réunion a été suivie d'un cocktail. Fin de séance 17h.